

■ **AMYSA INDUCTION SA**, à Penthalaz, chemin de l'Islettaz, CH-550-1044578-6. Nouvelle société anonyme. Statuts: 18 juillet 2005. But: conception, fabrication et commerce de machines industrielles. Capital-actions entièrement libéré: CHF 275'000, divisé en 5'500 actions nominatives de CHF 50, avec restrictions quant à la transmissibilité. Apport en nature selon contrat du 18 juillet 2005 et bilan au 31 mai 2005: actifs (CHF 259'958.26) et passifs (CHF 59'958.26) de l'entreprise individuelle AIP Applications Induction Piguët, à Cossonay, soit un actif net de CHF 200'000; en contrepartie, il est remis 4'000 actions nominatives de CHF 50. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Piguët Jean-Claude, du Chenit, à Cossonay, président, Arrigoni Roberto, de Verscio, à Cheseaux-Noréaz, vice-président, Piguët Fabienne, du Chenit, à Cossonay, secrétaire, Leuba Alain, de Pully, à Cossonay, et Mari Danièle, d'Italie, à Renens (VD), tous avec signature collective à deux, toutefois Leuba Alain et Mari Danièle ne signent pas entre eux. Réviseur: Fiduciaire Fernand et Philippe Guex SA, à Lausanne.

Journal no 8085 du 21.07.2005  
(02952076 / CH-550.1.044.578-6)